

# FORMATION AIPR ENCADRANT

AUTORISATION  
D'INTERVENTION À  
PROXIMITÉ DES  
RÉSEAUX



## OBJECTIFS

Parcours formation et examen AIPR adapté aux encadrants (chef de chantier, conducteurs de travaux) de travaux à proximité des réseaux aériens ou enterrés.

## COMPÉTENCES VISÉES



- Acquérir ou mettre à jour ses connaissances sur la réglementation DT-DICT, et le guide technique
- Comprendre les enjeux liés au contrôle des compétences (examen AIPR) par rapport aux obligations réglementaires
- S'entraîner sur des questions QCM tirées de la base de données mise à disposition



### Évaluation :

La formation est évaluée à travers l'examen AIPR officiel sous la forme d'un test QCM de 40 questions.



### Attribution finale :

A l'issue de la formation, chaque participant reçoit une attestation de formation ainsi que, en cas de réussite à l'examen, une Attestation de compétence AIPR niveau encadrant lui permettant de prétendre à la délivrance d'une autorisation AIPR auprès de son employeur.



### Durée :

7 heures, soit 1 jour de formation.



### Niveau :

Formation Initiale constituant le premier niveau de formation et dont la réalisation est nécessaire avant une formation de maintien et d'actualisation des compétences.



### Prérequis :

Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation



### Accessibilité :

Cette formation est réalisable à distance en classe virtuelle, en INTRA (dans vos locaux, selon votre date).



### Nombre de participants :

1 à 12 participants



### Profil :

Salarié de l'entreprise de travaux intervenant en préparation administrative et technique des travaux (chef de chantier, conducteur de travaux)



### Pédagogie :

La formation est délivrée par un formateur de niveau concepteur AIPR



### Délais d'accès :

Une inscription 48 heures avant le début de la formation est néanmoins nécessaire. Pour les formations en intra-entreprises, le délai d'accès moyen à la formation est de 2 à 3 semaines à partir de la réception de l'ensemble des documents contractuels.



# FORMATION AIPR ENCADRANT

AUTORISATION  
D'INTERVENTION À  
PROXIMITÉ DES  
RÉSEAUX



## CONTENUS DE LA FORMATION

### ENSEIGNEMENT THÉORIQUE : 80%

#### CONTEXTE ET RÉGLEMENTATION

- Les enjeux de la réglementation anti endommagement de réseaux
- Les obligations des différents acteurs.
- Les procédures mises en place (DT suivie par DICT ; DT-DICT conjointe, ATU).
- Les règles spécifiques de prévention selon tes types de travaux.
- La responsabilité des acteurs et les sanctions applicables.

#### SAVOIR PRÉPARER SON INTERVENTION

- Reconnaître les différents types de réseaux et leurs caractéristiques.
- Les différentes classes de plan.
- Lectures de plan et nomenclature des réseaux.
- Les méthodes existantes pour le repérage des réseaux.
- Règles de sécurité lors de travaux à proximité des réseaux.

#### LA MISE EN OEUVRE DU CHANTIER

- Les documents nécessaires sur un chantier.
- Les piquetages et marquages au sol.
- Les actions de prévention à réaliser avant le démarrage effectif des travaux.
- Le guide technique: présentation et mode d'emploi. Conditions, responsabilités et déclaration d'un arrêt de chantier.
- Les consignes spécifiques pour les travaux urgents.

#### TRAVAILLER À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX

- Règles d'organisation du chantier pour assurer la sécurité lors d'interventions à proximité des réseaux
- L'apport éventuel des exploitants.
- Les risques liés aux opérations à proximité des réseaux
- Les méthodes et moyens à employer selon les risques anticipés Les conditions de recours à l'arrêt de chantier.

#### EN CAS D'ANOMALIES

- Mesures à respecter en cas d'accident.
- La règle des 4A.
- Déclaration de dommages, responsabilités de l'entreprise

### ENSEIGNEMENT PRATIQUE : 20%

#### RÉALISATION DU TEST FINAL AIPR ENCADRANT

- Chaque point de connaissance est illustré par des questions issues du QCM de l'examen final.

Contact ofps : 01.78.52.98.78

[www.ofps.fr](http://www.ofps.fr)

Mis à jour le 30 Avril 2024

